

La Fête des fous

*« Lorsqu'on regarde les foules acclamant Hitler [...] on se demande un peu naïvement : mais comment tous ces gens ont pu ne pas voir qu'ils admiraient un fou ? Et si au contraire, ils la voyaient, cette folie, l'enviaient, la désiraient ? Et que ça les faisait jouir par procuration de l'entendre dire tout haut les horreurs que tout bas ils rêvaient de faire ? » (Michel Schneider, *Trump est l'incarnation des fantasmes américains*¹)*

Que vaut la comparaison souvent faite entre la montée du totalitarisme entre les deux guerres mondiales et celle du nationalisme le plus étroit et le plus agressif dans le monde d'aujourd'hui ? Les mêmes causes produisent les mêmes effets, mais le monde d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Donc, il se pourrait qu'une cause mieux cachée que celles qu'on a invoquées explique cette ressemblance. C'est cette possibilité que le Témoin gaulois voudrait examiner.

Le repli nationaliste et l'élection aux premières responsabilités politiques de personnages incultes et mentalement déséquilibrés comme Trump aux USA, Duterte en Indonésie, et Bolsonaro au Brésil, brusquement tirés de l'obscurité par les classes dirigeantes pour combattre par la manière forte toute contestation de leur œuvre d'accaparement des richesses et de destruction des grands équilibres sociaux et naturels rappelle, dit-on, la montée des fascismes et du nazisme dans l'entre-deux-guerres. On objectera : – que les circonstances sont très différentes, la difficile transition qui s'opère entre le monde industriel d'hier et la société post-industrielle de demain n'a pas grand chose de commun avec la

1 Sur [France culture](#), *Le Matin des psys*, 16/01/2017

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

crise économique classique de 1929, aggravée par la politique des vainqueurs de la première guerre mondiale à l'égard de l'Allemagne et de ses anciens alliés ;

- que ces leaders, s'ils parviennent à rassembler la majorité des électeurs, rencontrent une opposition beaucoup plus importante et doivent, jusqu'à nouvel ordre, tenir compte (sauf Duterte) d'institutions démocratiques capables de contrôler leur folie et d'en limiter les dégâts ;
- que le puissant mouvement ouvrier et l'URSS en laquelle tant de gens plaçaient follement leurs espoirs ont disparu.

Pourtant, les deux conjonctures présentent des traits communs :

- au déplacement de la puissance économique et politique de l'Europe aux USA au début du XXe siècle correspond de nos jours la montée en puissance de l'Asie, qui prend le relais des USA en ce début du XXIe siècle ;
- la paupérisation, voir la clochardisation du prolétariat et d'une part croissante des classes moyennes sous les coups de boutoir du capitalisme triomphant qui déplace une grande partie de l'activité économique hors d'Europe et d'Amérique les pousse non pas à une résistance fondée sur l'analyse lucide de la situation, dont la gauche actuelle se montre incapable, mais à un repli réactionnaire dans un passé mythique et le retour ou la tentative de rétablissement par la violence d'anciennes certitudes morales fort ébranlées.

Toutefois, ni ces similitudes, ni ces différences, n'expliquent que depuis trois quarts de siècle les révoltes sociales prennent pour chefs des malades mentaux. Il faut chercher ailleurs.

Toute société impose à chacun(e) de ceux qui la composent des obligations, des contraintes, des renoncements. Cette lourde charge est d'ordinaire acceptée tant bien que mal, mais la moindre

occasion peut faire vaciller le fragile équilibre de l'ordre établi. Les sociétés de jadis étaient-elles plus oppressives que les nôtres ? Le monde agraire, qu'il soit villageois ou présente un habitat dispersé, contrôle étroitement celles et ceux qui le composent, ne laissant pratiquement pas de place à ce qu'on a nommé assez tardivement la vie privée. L'apparition de grandes cités n'a pas beaucoup changé la donne, au moins dans un premier temps : dans la première Rome, les quartiers correspondent aux quatre tribus qui sans doute contrôlaient étroitement leurs membres, mais il est possible que l'extension de la cité ait étendu l'espace de liberté laissé à chaque citoyen ; au Moyen Âge les villes, de dimensions très modestes (Paris compte 50 000 habitants à la charnière des XIIe et XIIIe siècles), tiennent leurs habitants sous la surveillance étroite des seigneurs, du roi, des guildes et de l'Église. Mais ces sociétés ont appris à contrôler les émeutes en les ritualisant. Dès le IIe millénaire avant notre ère, des fêtes données en l'honneur de la déesse Anaitis, les Sacées, sont l'occasion d'un défoulement général : durant cinq à sept jours de festins et de beuveries, les esclaves commandent à leurs maîtres et un condamné à mort devient roi avant d'être exécuté. Les Sacées se retrouveront à Rome sous la forme des Saturnales, où l'on relève des traits semblables ; elles sont animées par un Prince du Désordre, le *Saturnalicus Princeps*. Ces festivités qui renvoient à des traditions archaïques liées au solstice d'hiver où s'effectue le passage d'une année à l'autre, interprété comme un retour provisoire au chaos originel, sont les ancêtres de la Fête des fous médiévale (avec élection d'un roi des fous) et des différentes formes de Carnaval qui leur empruntent beaucoup de traits et ont la même fonction de défoulement : la fête terminée, tout rentre dans l'ordre. Ce moment où sont levés certains tabous, où tout est permis, où sont inversées les hiérarchies, enfin ce roi des fous,

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

conduisent à se demander si les crises des années 1930 et de notre époque, où des masses en folie portent sur le pavois des aliénés ne sont pas la répétition moderne de ces rites.

Les sociétés contemporaines, beaucoup mieux contrôlées, ne sont vraiment menacées que quand elles dysfonctionnent, et le contrôle toujours renforcé qu'elles exercent finit par devenir insupportable pour le plus grand nombre. Et ce, d'autant plus qu'entre temps, la pression sociale avait sans doute baissé du fait du développement de la vie privée. Le concept juridique de vie privée a fait son apparition sous la plume des deux juristes de Boston, Samuel Warren et Louis Brandeis avec la publication de *The Right to privacy* (*Harvard Law Review* n° 5, 15 décembre 1890), et s'il est introduit encore plus tardivement en France par la loi du 17 juillet 1970 qui insère dans le *Code civil* un article 9 disposant que « *Chacun a droit au respect de sa vie privée* ». Littré donne comme première occurrence une citation de *La Jeunesse de Henri V*, I,5, comédie d'Alexandre Duval, jouée sous le Premier Empire (1806) et dont le succès laisse pantois le lecteur moderne :

« HENRI

Oui, de part Saint-Georges! toutes les ladys y seront, et l'ennui avec elles. Mais conçois-tu, cher comte, quelle gêne je vais éprouver, moi qui suis ennemi de toute étiquette, et qui cherche la distraction par-tout où elle se trouve. La vie privée me console seule de la vie publique. »

Pourtant, l'opposition vie privée *vs* vie publique est bien présente chez Montaigne, où la première expression revient trois fois :

« *Leur couronne ne les couvre ny du soleil ny de la pluie. Diocletian, qui en portoit une si reverée et si fortunée, la resigna pour se retirer au plaisir d'une vie privée* » (*Essais*, I, 42 : *De l'Inégalité Qui Est entre Nous*)

« *Nous autres principalement, qui vivons une vie privée qui n'est en montre qu'à nous, devons avoir estably un patron au dedans, auquel toucher nos*

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

actions, et, selon iceluy, nous caresser tantost, tantost nous chastier. J'ay mes loix et ma court pour juger de moy, et m'y adresse plus qu'ailleurs. Je restrains bien selon autrui mes actions, mais je ne les estends que selon moy. Il n'y a que vous qui sçache si vous estes lache et cruel, ou loyal et devotieux ; les autres ne vous voyent poinct, ils vous devinent par conjectures incertaines ; ils voyent non tant vostre nature que vostre art. Par ainsi ne vous tenez pas à leur sentence ; tenez vous à la vostre » (Essais, III, 2, Du Repentir)

« J'ayme la vie privée, parce que c'est par mon choix que je l'ayme, non par disconvenance à la vie publique, qui est à l'avanture autant selon ma complexion. J'en sers plus gayement mon prince par ce que c'est par libre eslection de mon jugement et de ma raison, sans obligation particuliere, et que je n'y suis pas rejecté ny contrainct pour estre irrecevable à tout autre party et mal voulu. » (Essais, III, 9, De la vanité)

Pour qu'il y ait vie privée, c'est-à-dire possibilité de disposer d'un espace de liberté qui échappe au contrôle du voisinage et des différents pouvoirs, deux conditions sont en effet réunies à son époque : la première est le développement des grandes villes où l'on peut vivre dans l'anonymat : Jean Valjean, forçat récidiviste, échappe encore à la police de 1815 à sa mort en 1833 (?), tour à tour entrepreneur connu, jardinier d'un couvent où il doit se cacher et riche rentier, sans que les lecteurs des *Misérables* crient à l'in vraisemblance ; la seconde est l'élargissement prodigieux de l'horizon des Européens qui « découvrent » les Amériques et développent leurs relations avec l'Afrique et l'Asie, pour le meilleur (Europe) et pour le pire (autres continents). Il devient alors facile de se refaire une vie dans ces mondes nouveaux où s'implantent des colonies peu policées et accueillantes. Certes, Montaigne s'exagère cette liberté nouvellement acquise : « *Je suis si affady après la liberté que, qui me deffendrait l'accès de quelque coing des Indes, j'en vivrais aulcunement plus mal à mon ayse* » (Essais, III, 13, De

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

l'Expérience). Mais enfin, on est alors très éloigné des premiers balbutiements de la police scientifique (avec en France Bertillon, fin du XIXe siècle), d'Interpol (1923), des fichiers de Vichy et plus encore du fichage généralisé dont nous sommes l'objet avec notre propre complicité, via les réseaux sociaux, et du rapprochement des informations de toute nature fournies par l'ADN et des arbres généalogiques qui permettent d'identifier une personne en comparant les traces microscopiques qu'elle laisse avec l'ADN d'un cousin éloigné. Quand on proclame *urbi et orbi* ses convictions et quand adultes et adolescent(e)s mettent en ligne photos pornos et confidences intimes, la vie privée tend vers zéro, et le contrôle social sur les individus s'étend sans limites, alors que la facilité des transports a rétréci la planète et que le profit (monopolisé par une proportion toujours plus faible de la population) est devenu la seule règle. Dans ce milieu plus étouffant que tout ce qu'a rêvé la science-fiction, les foules retrouvent d'instinct le remède le plus archaïque : rejeter toute règle et toute raison, élire le roi des fous, celui qui dit tout haut et qui fera ce que l'on pense tout bas, dans un défolement sans contrôle ni limites.

Sans contrôle ni limites : c'est bien en cela que nos étranges fêtes des fous sont le plus inquiétantes. Car il n'est plus question de rire, de boire et de s'amuser en toute liberté comme dans les rituels anciens, mais de déployer sa haine et de l'exercer contre toutes les minorités, toutes les différences, rendues responsables de tous les malheurs, et le retour à l'ordre n'étant pas programmé, la folie assumée et incontrôlée risque de se terminer, cette fois comme la précédente, dans le paroxysme de la guerre de tous contre tous.

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

Lundi 5 novembre 2018